



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Logement-50>

Logement : 50%

- Lettre des élus -

Date de mise en ligne : mercredi 10 décembre 2014

La

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Jean-Maurice Gautin, adjoint cadre de vie, ressources humaines, astreintes et marchés forains

Le logement est devenu un poste de plus en plus important des dépenses des familles et le manque de logements accessibles au plus grand nombre ne cesse de croître. Plus de 70% des français sont éligibles au logement social. Vénissieux se bat pour pour une vraie mixité en gardant 50% de logements sociaux.

50%, c'est le pourcentage de logements sociaux que l'équipe municipale, avec à sa tête Michèle Picard, veut garder. Si nous nous battons pour ce chiffre, c'est que la demande est forte, si forte, que cela ne suffit pas malgré tous les efforts déployés.

L'opposition peut pousser des hurlements, crier au scandale face à ce « bétonnage » comme elle dit, mais il faut reconnaître que les nouvelles constructions essaient de répondre du mieux possible aux attentes des Vénissiens et des nouveaux arrivants.

A Vénissieux, la réflexion a été portée, non seulement sur les plus modestes et sur les Vénissiens, mais aussi sur l'accession à la propriété, sur les résidences étudiantes, celles pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

C'est une vraie mixité sociale que nous mettons en oeuvre dans une ville moderne, attractive, qui n'oublie personne. L'abandon par les gouvernements successifs de la politique du logement, nous a amené à la situation de crise que nous constatons aujourd'hui : de plus en plus de gens dans la rue, huit millions de mal-logés, un nombre grandissant d'impayés de loyers. **Loyers qui, au dire de la Caisse des Dépôts et Consignations, augmentent de 4% par an dans le parc social, ce qui correspond à 30% du revenu des locataires. Une situation totalement insupportable !**

Alors que de nombreuses mesures pourraient être engagées (fin de la loi Molle et de ses surloyers, encadrement de ceux-ci, augmentation de l'aide à la pierre, etc.), nos dirigeants préfèrent s'aplatir devant le CAC 40 et autres amis du MEDEF. Une honte, quand on sait les difficultés pour accéder au logement social alors que près de 70% des français y sont éligibles.

C'est en tenant compte de cette triste réalité, qu'il est de notre devoir de maintenir et de faire évoluer la SACOVIV. Il est quand même agréable de constater qu'elle reste le bailleur favori des Vénissiens, avec une forte demande et des loyers inférieurs aux autres. Loyers que certains, comme la Cour Régionale des Comptes, voudrait voir grimper, afin de dégager des moyens supplémentaires pour la construction de logements neufs.

Ce serait ainsi les locataires eux-mêmes qui paieraient ces prochains logements, compensant ainsi le désengagement de l'état.

C'est une politique que nous refusons catégoriquement. De plus, maintenir sa proximité et celle de ses responsables, nous permet de garder un organisme HLM à taille humaine.

Exigeons une autre politique du logement de la part de ce gouvernement, répondant au mal-logement, au coût prohibitif des loyers et mettant fin à la spéculation.